

PLoudALMEZEAN

- enquête an 12
- chapelle 1813
- état des Dieux 1814

1809 : voir Caumont

Il n'y a dans l'ancienne Succursale de Larnet aucune chapelle.
Je ne crois pas qu'il y en ait non plus dans la Succursale
vacante de Lampsaul Plouarzel; parce que L'on m'a assuré
que la Chapelle de Trézien, sit dans la paroisse de Plouarzel.
La réponse de M.^r le Doyen de cette dernière paroisse, on se
n'ai jamais été, vous donnera sur cet article des connoissances
que je n'ai pas.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect

Messieurs

Ploudalmezeau

Le 22 Mars 1813

3/2

otre humble et très obéissant
Serviteur

J. M. Roullier

Cure de Ploudalmezeau



P. S.

Je n'ai pu vous répondre plutôt, votre Circulaire ne m'étant
parvenue que le 14, trop tard pour convoquer le Conseil de fabrique.

Messieurs

J'ai eu l'honneur de vous adresser la semaine dernière quelques Lettres et réponses de plusieurs de Messieurs les Deshermans de mon Canton, pour profiter d'une occasion de vous les ^{faire} parvenir, sans frais. Je vous en Envoie ci elos trois autres qui m'ont été remises depuis. Messieurs les Deshermans de Plouvin, S^t Pabu, et L'arrest vous auront sans doute fait passer leurs réponses directement, car il ne m'en a rien adressé.

Cure de Ploudalmezeau.

- 1^o Patron Saint Pierre Apôtre.
- 2^o Environ 3000 âmes et 2250 Communiquans.
- 3^o trois Ecclésiastiques sont absolument nécessaires pour la Desherie.
- 4^o M^r Guillaume Marc d'aigné provisoirement par M^r L'Evêque pour vicaire. Je Desire Le Conserver.
- 5^o Je ne connois dans mon voisinage aucun Prêtre à placer que m^r Le Borgne que je desire avoir, et je sais qu'il est demandé à Landunvez, Plouguin et L'arrest Ploudalmezeau. Je ne veux pas avoir M^{rs} Person ai Herboult qui sont dans mon voisinage. tout autre de bonne conduite me sera indifférent.
- 6^o Je M'appelle François Marie Roullouin né à S^t Paul de Leon Paroisse Du Minihy le 23 Decembre 1748. promu au sacerdoce à Paris la 1773.

Mon vicairie se nomme Guillaume Marc né à Plouzané
Canton de S. Renan le 14 Janvier 1757. promu au sacerdoce
En 1787.

- 7.^o Tous les Deservans titrés ou provisoires du Canton sont à leur
poste, excepté celui de Larrret, que je ne connois pas. J'ignore
les raisons qui l'empêchent d'y servir. M.^r Augustin Le Hic y
continue les fonctions de Curé d'office qu'il y exerçoit avant
l'organisation.
- 8.^o Il n'y a dans la Paroisse aucune chapelle ni Oratoire disponible pour
le service du Public.
- 9.^o Il n'y a non plus aucune chapelle ni oratoire domestique.
- 10.^o M.^{rs} Calvaria, Marc et le Brogue Brechent la Société la Station
de Ploudalmezeau et Lapaoul, par permission verbale de M.^r
L'Evêque à son passage à Brest.
- 11.^o L'ancien usage pour les Stations du Canton actuel étoit de réunir
Ploudalmezeau, Lampaul-Ploudalmezeau et S^t Cabri.
Landunvez et Coripoder.
Plouguin et Treglorou (avec Coatmeal qui n'est pas du Canton)
Je crois qu'il conviendrait de suivre la même distribution et de
mettre
Plourin avec Larrret
Lanildut et Breilou
Laisant Lapaoul Plouarzel qui est séparé de nous par un
petit bras de mer pour être uni à Plouarzel (du Canton de
S^t Renan) son ancien chef lieu.

J'ai eu l'honneur de répondre à votre Circulaire du 1^{er} février et
de vous envoyer mes nom et Prénoms pour faire passer au Ministre
des cultes Portalis. Cette lettre, contre mon intention n'a pas été
affranchie par l'oubli du Commissaire. J'en tiendrai
compte au Secrétariat à la première occasion. ~
J'ai l'honneur d'être avec respect

Messieurs

otre très humble et très
obéissant serviteur

F. M. Revillain

Cure de Clondalmezeau

Les Dames de Samson, du Mans, me chargent de les rappeler
au souvenir de M^{rs} De L'Archantel

Clondalmezeau le 1^{er} Mars 1804.

Etat Des Biens Et Revenus De la fabrique De la Paroisse De Ploudalmézeau.

Noms Des Paroisses	Biens Ruraux	Maisons	Valeurs Capitales	Produit annuel.	Rentes Restituées	Rentes par legs Et Donations.	Rentes de fondations	Charges.	Revenu net.	Observations.
Ploudalmézeau.	terres et	une maison		27. 50. ^c			fondation dila de Hnatoux 15. 8.	aux pauvres 6. 8. Deux services par an 6. 10. ^c	2. 30. ^c	Il n'existe aucun état ni tableau de fondations dans notre Eglise ni nos archives. tout a été enlevé, porté au District puis brûlé, par un Cahier de Compte il Conste qu'en 1779 le revenu de la fabrique montoit à 649. 10. 6. La deserte des fondations à 40. ⁰⁰ Revenu net 549. 10. 6. Le revenu de la Conf. du Rosaire à 233. 11. ⁰⁰ La deserte des fondations à 90. ⁰⁰ Revenu net 143. 11. ⁰⁰ Total du revenu net 723. 16. ⁰⁰ En 1789 le revenu de la fabrique de St. Pierre montoit à 763. 10. ⁰⁰ La deserte des fondations à 69. ⁰⁰ Revenu net 694. 10. ⁰⁰ Le Revenu du Rosaire à 317. 16. ⁰⁰ La deserte des fondations à 90. ⁰⁰ Total du revenu net 922. 16. ⁰⁰ n'ayant aucun moyen de distinguer les revenus de St. Pierre de ceux du Rosaire ils se percevoient indistinctement et n'ayant aucune connaissance des charges affectées sur les biens incensés qui nous restent nous n'en acquittions aucune.
Idem	terres et	une Maison		48. 25. ^c						
Idem	terres			12. 8.						
Idem	terres			3. 8.						
Laudedeu	terres			60. 8.						
Laurisvare	terres			10. 8. 25. ^c						
Ploudalmézeau	terres			14. 8.						
Idem	terres			10. 8. 75. ^c						
Idem	terres			15. 8. 25. ^c						
Idem	terres			52. 8. 50. ^c						
Idem	terres			42. 8.						
Idem	terres			13. 8. 75. ^c						
Idem	terres			8. 8. 50. ^c						
Idem	terres et	une Maison		17. 8.						
Idem	terres			9. 8. 25. ^c						
Idem	terres			36. 8.						
Idem	terres			48. 8.						
Idem	terres			9. 8.						
St. Eabu	terres			25. 8.						
Idem	terres			30. 8.						
Idem	terres			13. 8. 50. ^c						
Idem	terres			1. 8.						
				566. 8. 50. ^c						

A Ploudalmézeau le
22 Juin 1814.

F. M. Roullon
Cure de Ploudalmézeau

Lo

Cours de L'Oratoire catolique
St. Nizan. 1. Brest

La Chapelle de Trezien, dédiée à la St. virgin
Voignée de 5. quart de lieue. un oratoire
dans la paroi appelée oratoire nécessaire
pour les mariages et circoncisions.

La Meris la demande.

7.